

## « AU FIL DES VACANCES »

### 6 SEMAINES DU 13 JUILLET AU 21 AOUT 2020

---

#### FONCTIONNEMENT DES MINI-CAMPS :

Trois mini-camps sont destinés aux jeunes martégaux de 11 à 14 ans (réservés aux collégiens).  
Différents projets sont proposés par semaine avec des thématiques dominantes.

**Le jeune peut choisir son parcours de vacances en s'inscrivant sur une ou plusieurs semaines.**

**IMPORTANT : L'EQUIPE PEDAGOGIQUE CONTACTERA INDIVIDUELLEMENT CHAQUE JEUNE INSCRIT  
AFIN DE CONSTRUIRE ENSEMBLE LE SEJOUR.**

Les semaines :

- du 13 au 17 juillet 2020
- du 20 au 24 juillet 2020
- du 27 au 31 juillet 2020
- du 3 au 7 août 2020
- du 10 au 14 août 2020
- du 17 au 21 août 2020

#### **AU JARDIN DU PRIEURE**

Boulevard Joliot-Curie  
Martigues

Grand parc arboré et ombragé en centre ville où des marabouts collectifs seront installés sur cet espace pour accueillir les jeunes.

Séjour en semi-autonomie avec possibilité de nuitées sur place selon projet de l'équipe et des jeunes.

**6 semaines «Au fil de l'eau»** : activités autour de l'eau (aviron, paddle, voile...)

*Test d'aisance aquatique obligatoire*

**6 semaines «A la rencontre des artistes»** : activités autour des arts (magie, cirque, numérique, contes et musique...)

## **A SAINTE-CROIX**

Chemin de la Quiétude  
Martigues

Grand parc arboré et ombragé sur le littoral où un marabout collectif sera installé sur cet espace pour accueillir les jeunes.

Séjour avec possibilité de nuitées sur place selon projet de l'équipe et des jeunes.

**6 Semaines «Sauvetage en mer sur le littoral»** techniques de sauvetage en mer (randonnée découverte du littoral avec guide...)

## **A ANCELLE**

Centre de vacances  
La Martégale  
Ancelle

Les jeunes sont accueillis au centre de vacances La Martégale avec hébergement de 4 nuits.

**4 semaines «Au fil de la montagne»** : activités sportives liées à l'environnement

Plusieurs activités sont proposées aux jeunes : wakeboard, équitation, escalade, via ferrata, kayak... (2 activités au choix).

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

### **MODALITES D'ACCUEIL**

Le Directeur contactera les familles individuellement afin de communiquer le point d'accueil et les horaires de fonctionnement du mini-camp.

### **TARIFS**

Si le quotient n'est pas connu par le service au moment de l'inscription, le tarif maximum sera appliqué, sans possibilité de régularisation.

La Direction Education Enfance est amenée à consulter votre quotient familial sur la base de données allocataires et son éventuel transfert par voie électronique entre la C.A.F. et la Direction Education Enfance. Dans le cas contraire, vous devez transmettre au service Espace Enfance Famille l'attestation de paiement C.A.F. en cours de validité.

	Tarifs appliqués sur la base de l'attestation de paiement C.A.F.			Tarif maximum
	QF entre 0 – 300 €	QF entre 301 – 600 €	QF entre 601 – 900 €	+ de 900 € ou « Non Caf »
Prix journée	1.50 €	3.60 €	6.00 €	6.30 €

## **INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR COURRIEL**

Vu l'article L 372-2 du Code Civil disposant que «A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant» dont fait partie l'inscription en accueil de loisirs. Si un parent exerce seul l'autorité parentale, il devra fournir un justificatif. Dès constitution du dossier d'inscription, l'activité est due et facturée à terme échu par la ville au responsable légal qui a procédé à l'inscription.

Les demandes d'inscription sont prises en compte en fonction des places disponibles, dans l'ordre d'arrivée. Les familles domiciliées hors Martigues ne sont pas prioritaires. Leur admission se fera une semaine avant le début de l'activité.

**Cette année, les inscriptions se feront par courriel à l'adresse suivante : [enfancefamille@ville-martigues.fr](mailto:enfancefamille@ville-martigues.fr)**

Pièces à fournir obligatoirement :

- Copie du vaccin DT polio de l'enfant ou une attestation certifiant que la vaccination est à jour.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture E.D.F., gaz, fournisseur internet, téléphone sauf portable, assurance habitation, attestation C.A.F. seulement si Aide au Logement.
- Attestation de paiement délivrée par la C.A.F. pour les bénéficiaires.
- Test d'aisance pour la semaine sportive au Prieuré

Pour toute question concernant les inscriptions, veuillez contacter l'Espace Enfance Famille au 04.42.44.33.10 – [enfancefamille@ville-martigues.fr](mailto:enfancefamille@ville-martigues.fr)

Pour toute information concernant le fonctionnement des accueils de loisirs, veuillez contacter le